

SIONNEAU CAROLINE
LES CROIX
HARAS DES CROUAS
37330 LUBLE

SETF
DIRECTION TECHNIQUE
15BLVD DOUAUMONT
75017 PARIS

Le 26 septembre 2023

Objet : Candidature à la présidence de la SETF (article10 des statuts).

Comme je l'ai annoncé il y a maintenant plus d'un an, je suis candidate à la présidence de la SETF et fait part dans ce courrier de ma vision et de mon plan d'action pour la prochaine mandature, en relation avec différents candidats qui ont souhaité soutenir ma démarche et rejoindre ainsi le mouvement pour la sauvegarde des courses hippiques qui porte l'espoir et que j'incarne.

Ma vision repose sur un constat général de la situation de la filière hippique dont le Trot fait partie intégrante et dont l'avenir dépend étroitement des réformes qui seront entreprises après quatre années où, contrairement aux satisfécits multiples, la situation s'est gravement dégradée. C'est ainsi que j'accueille et encourage toutes les personnes volontaires muées par l'intérêt général à œuvrer POUR l'institution.

La Filière hippique connaît des difficultés depuis plusieurs années : Les enjeux dans les points de vente ont diminué de 2 milliards en dix ans (-21%). Le mix produit est de plus en plus déséquilibré en faveur du simple au détriment du quinté. Les grands parieurs internationaux prennent une place de plus en plus importante et captent une partie non négligeable de la marge destinée à la filière (Cf le tout récent rapport de la Cour des comptes). Les jeux en ligne sont moins rentables et dépendent d'une taxe affectée qui peut être suspendue à la diligence des pouvoirs publics. Ils sont de surcroît ouverts à une concurrence qui va s'aviver du fait du rachat par la FDJ de ZEturf.

Ainsi, les ressources de la Filière s'érodent alors que les coûts de fonctionnement restent disproportionnés par rapport aux besoins. La valeur ajoutée représente 1,6 fois le montant des encouragements versés, ce qui signifie que les socioprofessionnels sont gravement pénalisés par une administration pléthorique répartie en trois entités , le Trot , le Galop et le PMU. Le retour récent du montant des allocations n'est dû en fait qu'à des économies réalisées au PMU entre 2018 et 2020 par Cyril Linette tandis que les budgets de fonctionnement se remettent aujourd'hui à augmenter significativement.

Le nombre de naissances et des chevaux à l'entraînement ne cesse de baisser, ainsi que le nombre de partants conduisant à une perte d'attrait des jeux. La trésorerie de nombreuses écuries est fragilisée alors que les Sociétés Mères, après la réduction des allocations en 2018 et 2019, n'ont pas voulu contracter un PGE qui aurait atténué la perte de revenu des Socio-Professionnels (-20%) entre 2017 et 2022, 365M€ dont 198 M€ au Trot en euros courants, ce qui en termes de pouvoir d'achat correspond à une perte de revenu (euros constants) de 319M€. Soit plus d'une année perdue en six ans !

C'est cette spirale infernale qu'il faut stopper tout en préservant la spécificité du Trot à travers le stud book que d'aucuns verraient bien disparaître et dont j'ai, avec ceux qui m'accompagnent, défendu l'indispensable préservation.

A cela s'ajoute le retour de l'inflation qui pèse d'environ 60 M€ par an dont la moitié au Trot.

Dès lors il est important de réformer en profondeur la Filière hippique, condition sine qua non de la survie et de la revitalisation de la SETF, tout en créant une transparence et en instaurant un esprit profondément démocratique à la SETF là où de récentes réformes des statuts et du règlement intérieur ont créé un environnement opaque et totalitaire. Ma vision et la stratégie qui en découle a donc pour objet de libérer les énergies actuellement contraintes par les modes de gestion et des règles du jeu couteuses et inadaptées afin de redonner aux socio professionnels espoir et envie d'investir.

Je suis, ainsi, profondément convaincue que le Trot peut retrouver son dynamisme au sein d'une filière restructurée et éviter le risque d'un repliement sous une SA PMU, rattachée à la FDJ qui serait la fin de notre modèle français et de notre avenir. Ce risque est plus que jamais présent et il faudra une présidence forte pour le contrer.

Mon plan d'action repose sur trois volets qui seront complétés par des mesures spécifiques pour l'élevage et le propriétaire définies par les élus du Comité national et des Comités régionaux et une totale refonte des statuts, du règlement intérieur et du code des courses afin de gommer toutes les imprécisions source d'insécurité juridique et les dispositions qui portent atteinte aux libertés fondamentales.

- **Premier volet, engager une profonde réforme structurelle de l'Institution hippique** en réduisant de 20% les coûts de fonctionnement des sociétés mères et du PMU permettant ainsi d'économiser plus de 150 M€ par an redistribués pour l'essentiel aux encouragements, allocations et primes à l'éleveur, (+25%). Pour cela créer un pôle de pilotage unique chargé d'assurer les fonctions d'encadrement, ce qui entraînera d'importantes économies d'échelle tout en maintenant l'autonomie de chaque société mère. Je propose que le Trot soit moteur de cette réforme qui devra aboutir au terme de la prochaine mandature et qui sera préparée dans le cadre d'une concertation étroite avec les pouvoirs publics et France Galop et en relation permanente avec les syndicats. Dans cette perspective le Conseil d'administration du futur pôle de pilotage comprendra des personnalités qualifiées choisies pour leurs compétences, ce qui conduira à la suppression du principe de cooptation dans le comité de la SETF.
- **Deuxième volet, faire évoluer les programmes et conditions de courses** fondés sur des pratiques d'hyper-sélectivité qui épuisent les chevaux et aggravent la situation face à la perte de revenus. Or Il n'y a eu aucune adaptation du programme et des conditions de course. L'hypersélection s'est même accentuée. Il faut donc désormais privilégier souplesse, dynamisme et protection des chevaux. Ceci se traduira notamment par une évolution des programmes qui autorise de patienter avec des poulains fragiles ou délicats, de favoriser des carrières plus longues et de revaloriser les allocations des moyennes et basses catégories
- **Troisième volet, celui de la lutte contre le dopage** en appliquant trois principes : indépendance du laboratoire de la filière hippique dont la tutelle et le coût serait assurés par les pouvoirs publics, création d'une commission indépendante chargée de l'analyse des résultats et instauration d'un passeport biologique.

Le lancement de ces réformes est indispensable pour l'avenir de la SETF et pour assurer, entre autres, le futur de l'hippodrome de Vincennes .

Je suis la candidate qui porte ces réformes et qui est la porte-parole de nombreux candidats qui en partagent les objectifs. Je m'attacherai si je suis élue à tout mettre en œuvre pour y parvenir et sortir ainsi du lent déclin qui, depuis dix ans, affecte notre métier.

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is a cursive 'C' followed by 'i', representing 'Caroline'. The signature on the right is a cursive 'S' followed by 'ionneau', representing 'Sionneau'.

Caroline

Sionneau